

EARL Le Bout du Lieu

le bout du lieu
46140 St Vincent Rive D'Olt

**FACTURE**

N° : FAC00000594
Date : 05/08/2025
N° client : CLT00000613

Réf. : Réf. à DEV00000680

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Arrachage de vignes Comprenant enlèvement des fils de fers, des piquets et chargement des souches dans la remorque du tracteur	7,24	ha	2 500,00 €	0,00%	18 100,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	18 100,00 €	20,00%	3 620,00 €

Total HT	18 100,00 €
TVA	3 620,00 €
Total TTC	21 720,00 €

Règlement Chèque
Echéance(s) 21 720,00 € au 24/08/2025

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).